

**ÉTABLISSEMENT**

Communauté
d'Agglomération Cannes
Pays de Lérins (06)
Place de l'Hôtel de Ville
CS 50044
06414 Cannes Cedex

AVIS D'ATTRIBUTION**SERVICES****DIRECTIVE 2014/24/UE****Section I : Pouvoir adjudicateur****I.1) NOM ET ADRESSES**

Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins (06), Numéro national d'identification : 20003991500018, Contact : M. le Président de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins (CAPL), CS 50044, 06414 Cannes Cedex, FRANCE. Tél. : +33 489822700. Courriel : marches.publics@cannespaysdelerins.fr. Code NUTS : FRL03.

Adresse(s) internet :Adresse principale : <http://www.cannespaysdelerins.fr>Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>**I.2) PROCÉDURE CONJOINTE****I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Autre : Établissement public de coopération intercommunale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ****II.1.1) Intitulé :** CONSEIL, CONCEPTION ET REALISATION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION POUR LES BESOINS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CANNES LERINS ET DE SA REGIE PALM BUS**II.1.2) Code CPV principal**

79416000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte

Le marché a pour objet des missions de conseil, conception et réalisation de supports de communication pour les besoins de la Communauté d'Agglomération Cannes Lerins et de sa Régie PALM BUS. Il se décompose en 2 lots bien distincts : - Lot A : Besoins institutionnels de la Communauté d'Agglomération Cannes Lérins, - Lot B : Information clientèle et stratégie de communication de la Régie Palm Bus. Le choix de 2 lots a été fait car les compétences et expériences demandées sont différentes. Ces prestations concernent uniquement la conception, et non pas l'impression (qui fait l'objet d'un autre marché).

II.1.6) Informations sur les lots**Division en lots :** Oui**II.1.7) Valeur totale du marché**

500000 euros

II.2) DESCRIPTION**LOT N° 1****II.2.1) Intitulé :** Besoins institutionnels de la Communauté d'Agglomération Cannes Lérins**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

79341000 , 79342000 , 79341400 , 79415200

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Prestations intellectuelles transmises par voie numérique.**II.2.4) Description des prestations**

Le lot A concerne les besoins institutionnels de la Communauté d'Agglomération Cannes Lérins, c'est-à-dire des prestations aussi bien régulières (affiches, dépliants, panneaux, encarts presse, etc.) que spécifiques (rapport d'activités ou cartes de vœux, par exemple). Les thématiques correspondent aux compétences de la Communauté d'Agglomération, qui vont aussi bien de la Mobilité aux Travaux, en passant par l'Environnement ou la Prévention du risque inondation. Des campagnes de notoriété pure peuvent également être demandées et font l'objet d'une ligne bien spécifique avec la possibilité de multiples déclinaisons. Le développement

du site internet de Cannes Lérins est également intégré à ce lot. Enfin, une partie de conseil et formation est comprise dans la demande pour des besoins plus spécifiques (plan de communication, mise en place d'enquête, formation réseaux sociaux ou logiciel, etc.).

Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande avec un montant minimum annuel de 15 000 €HT et un montant maximum annuel de 75 000 € HT.

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 45%

Qualité

Valeur technique (Moyens humains et organisation du service (10 %) ; Délais de livraison (5 %) ; Qualité des échantillons (10 %) ; Exercice de création (30 %)) : 55%

II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

Description de ces options :

Conformément aux dispositions de l'article R. 2122-7 du Code de la Commande Publique (CCP), l'acheteur se réserve la possibilité de recours ultérieur à la procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour la réalisation de prestations similaires. En revanche, le marché n'est pas décomposé en tranches au sens de l'article R. 2113-4 du CCP.

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

1) Complément à la rubrique II.2.6 (Valeur estimée) : Ce montant, fourni à titre indicatif et non contractuel, s'entend sur toute la durée du marché, périodes de reconduction incluses. L'estimation s'entend hors éventuels marchés de prestations similaires qui seraient passés ultérieurement en application des dispositions de l'article R. 2122-7 du CCP.

LOT N° 2

II.2.1) Intitulé : Information clientèle et stratégie de communication de la Régie Palm Bus

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

79341000 , 79342000 , 79341400 , 79415200

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Prestations intellectuelles transmises par voie numérique.

II.2.4) Description des prestations

Le lot B concerne aussi bien l'information clientèle de la régie des transports Palm Bus, c'est-à-dire des supports spécifiques au transport (fiches horaires, guides, signalétique, etc.), que sa stratégie de communication, c'est-à-dire autour des différentes campagnes sur l'offre, les services, les produits tarifaires ou tout autre item en rapport avec son activité. Ces prestations concernent uniquement la conception, et non pas l'impression (qui fait l'objet d'un autre marché). L'accord-cadre, mono-attributaire à bons de commande, est passé avec un montant annuel minimum de 15 000 €HT et un montant annuel maximum de 50 000 €HT.

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 40%

Qualité

Valeur Technique (Moyens humains et organisation du service (10 %) ; Délais de livraison (5%) ; Qualité des échantillons (10 %) ; Exercice de création (35 %)) : 60%

II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

Description de ces options :

Conformément aux dispositions de l'article R. 2122-7 du Code de la Commande Publique (CCP), l'acheteur se réserve la possibilité de recours ultérieur à la procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour la réalisation de prestations similaires. En revanche, le marché n'est pas décomposé en tranches au sens de l'article R. 2113-4 du CCP.

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

1) Complément à la rubrique II.2.6 (Valeur estimée) : montant, fourni à titre indicatif et non contractuel, s'entend sur toute la durée du marché, périodes de reconduction incluses. L'estimation s'entend hors éventuels marchés de prestations similaires qui seraient passés ultérieurement en application des dispositions de l'article R. 2122-7 du CCP.

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

IV.1.6) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : **Non**

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : **Oui**

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

Référence de l'avis au JO : 2020/S085-201991 du 30 avril 2020

IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique

IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de préinformation

Le pouvoir adjudicateur n'attribuera aucun autre marché sur la base de l'avis de préinformation ci-dessus

Section V : Attribution

LOT N°1 / Marché N°20007 : Attribué

Intitulé : **Le lot A concerne les besoins institutionnels de la Communauté d'Agglomération Cannes Lérins.**

V.1) Informations relatives à une non-attribution

V.2) Attribution du marché

09 novembre 2020

V.2.2) Informations sur les offres

Nombre d'offres reçues : 8

Nombre d'offres reçues de la part de PME : 7

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 8

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : **Non**

V.2.3) Nom et adresse du titulaire

POLE SUD, Numéro national d'identification : 41877156400022, 4 rue Dante, 06000, NICE , FRANCE. Code NUTS : FRL03.

Le titulaire est une PME : **Non**

V.2.4) Informations sur le montant du marché/lot

Estimation initiale du montant : 300000 euros (Hors TVA).

Valeur totale : 195640 euros

V.2.5) Informations sur la sous-traitance

Le marché est susceptible d'être sous-traité

Valeur ou pourcentage du marché susceptible d'être sous-traitée :

Inconnue.

Description succincte de la part du contrat sous-traitée :

LOT N°2 / Marché N°20007 : Attribué

Intitulé : **Le lot B concerne l'information clientèle et la stratégie de communication de la régie des transports Palm Bus.**

V.1) Informations relatives à une non-attribution

V.2) Attribution du marché

09 novembre 2020

V.2.2) Informations sur les offres

Nombre d'offres reçues : 6

Nombre d'offres reçues de la part de PME : 6

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 6

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : **Non**

V.2.3) Nom et adresse du titulaire

ARYCO, Numéro national d'identification : 43800449100025, 18, Impasse Roscius, 83600, FREJUS , FRANCE. Code NUTS : FRL05.

Le titulaire est une PME : **Oui**

V.2.4) Informations sur le montant du marché/lot

Estimation initiale du montant : 200000 euros (Hors TVA).

Valeur totale : 196000 euros

V.2.5) Informations sur la sous-traitance

Le marché est susceptible d'être sous-traité

Valeur ou pourcentage du marché susceptible d'être sous-traitée :

Inconnue.

Description succincte de la part du contrat sous-traitée :

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- 1) Procédure de passation : Le marché est passé selon la procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux dispositions des articles L. et R. 2124-1, L. et R. 2124-2, R. 2161-2 à R.2161-5 du Code de la Commande Publique (CCP).
- 2) Complément à la rubrique IV.1.3 (Informations sur l'accord-cadre) : Le marché est passé sous la forme d'un accord-cadre fixant toutes les stipulations contractuelles, conclu avec un minimum et avec un maximum en valeur, à bons de commande en application de l'article R. 2162-1 et suivants du CCP. L'accord-cadre sera conclu avec un seul opérateur économique.
- 3) Complément à la rubrique II.1.7 (Valeur totale estimée du marché) : Ce montant est un maximum qui s'entend tous lots confondus, sur toute la durée des marchés, périodes de reconduction incluses. L'estimation est établie hors éventuels marchés de prestations similaires qui seraient passés ultérieurement en application des dispositions de l'article R. 2122-7 du CCP. Pour le lot A : l'estimation administrative s'élève à 75 000€HT/an soit 300000 €HT sur 48 mois (durée maximale). Pour le lot B : l'estimation administrative s'élève à 50 000€HT/an soit 200000 €HT sur 48 mois (durée maximale).
- 4) Informations sur le montant total attribué pour chaque lot du marché : le montant du marché attribué correspond au montant du DQE, pour chaque lot, recalculé sur 4 ans. Le montant renseigné dans le DQE est le montant estimatif représentatif d'une année.
- 5) Complément à la rubrique II.2.7 (Durée du marché) : La durée s'entend à compter de la date de notification du marché.
- 6) Le contrat peut être consulté, sur RDV, dans les bureaux de la direction de la commande publique de la CACPL sis aéroport Cannes - Mandelieu, Hangar 14, 277 avenue Francis Tonner — cs 80044 à 06156 Cannes-La-Bocca Cedex. La demande de RDV devra être adressée à la CACPL par courrier à l'adresse susvisée ou par courrier électronique à l'adresse marches.publics@cannespaysdelerins.fr.

Dans les conditions définies par les articles L. 311-1 et suivants du code des relations entre le public et l'administration, le contrat peut également faire l'objet d'une demande de communication, adressée à la CACPL (par courrier ou par courrier électronique, aux adresses précitées). Certaines des informations du contrat ne pourront être consultées ou communiquées au motif qu'elles sont couvertes par le secret en matière commerciale ou industrielle.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Nice, 18, avenue des Fleurs CS 61039 , 06050 Nice Cedex 1 FRANCE. Tél. +33 489978600. E-mail : greffe.ta-nice@juradm.fr. Adresse internet : <http://www.nice.tribunal-administratif.fr>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

Préfecture de la région PACA Secrétariat général pour les affaires régionales Place Félix-Baret CS 80001 , 13282 MARSEILLE cedex 6 FRANCE.

VI.4.3) Introduction des recours

Tout intéressé à conclure le contrat peut contester un manquement éventuel aux obligations de publicité et de mise en concurrence par le biais d'un référé pré-contractuel (articles L.551-1 à L.551-4 et L.551-10 à L.551-12 /articles R.551-1 et R.551-3 à R.551-6 du code de justice administrative) jusqu'à la conclusion du marché.

En outre, tout intéressé à conclure le contrat dispose d'un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché pour contester un manquement éventuel aux obligations de publicité et de mise en concurrence, dans le cadre d'un référé contractuel (articles L.551-13 à L.551-23 / articles R.551-7 à R.551-10 du code de justice administrative).

De plus, il est précisé, conformément à la jurisprudence Tarn-et-Garonne (CE 4.4.2014, Département du Tarn-et-Garonne, Req. n.358994), que tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles: ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Tribunal Administratif de Nice, 18, avenue des Fleurs CS 61039 , 06050 Nice Cedex 1 FRANCE. Tél. +33 489978600. E-mail : greffe.ta-nice@juradm.fr. Adresse internet : <http://www.nice.tribunal-administratif.fr>.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

19 novembre 2020